



**Certificat d'examen de type  
n° F-04-C-148 du 19 février 2004**

---

**Organisme désigné par  
le ministère chargé de l'industrie  
par arrêté du 22 août 2001**

**DDC/72/C011909-D11**

**Dispositif de libre service DOMS  
à pré-paiement et à post-paiement type PSS 5000  
avec dispositif de visualisation et de mémorisation sécurisé  
(précision commerciale)**

-----

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret du 12 avril 1955 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : instruments mesureurs volumétriques de liquides autres que l'eau et du décret n° 73-791 du 4 août 1973 relatif à l'application des prescriptions de la C.E.E. au contrôle des compteurs de liquides autres que l'eau et leurs dispositifs complémentaires.

**FABRICANT :**

DOMS A/S Formervangen 28, DK-2600 GLOSTRUP, DANEMARK.

**OBJET :**

Le présent certificat complète le certificat n° 01.00.510.010.1 du 13 décembre 2001.

**CARACTERISTIQUES :**

Le dispositif de libre-service DOMS type PSS 5000 faisant l'objet du présent certificat diffère du type ayant fait l'objet du certificat cité en objet par son logiciel qui a pour version 498-10-102. Sa somme de contrôle (checksum) a pour valeur DCDE (hex).

Le dispositif de libre service DOMS type PSS 5000 faisant l'objet du présent certificat est destiné à être associé à des ensembles de mesurage routiers ayant fait l'objet d'un examen de type, équipés de dispositifs calculateurs-indicateurs électroniques en vue de leur utilisation en libre service dans les configurations suivantes :

- libre-service surveillé à post paiement immédiat avec mémorisation temporaire,
- libre-service non surveillé avec pré-paiement,
- libre-service avec post-paiement différé.

La liste des dispositifs calculateurs indicateurs électroniques intégrés dans des ensembles de mesurage routiers pouvant être associés au dispositif de libre service DOMS type PSS 5000 est complétée par la liste suivante :

Type	Bénéficiaire	Numero du certificat	Date du certificat
X 2003	Lantzerath Technologie	99.00.510.004.1	22/03/99
SEV2, SEV 2S, SEV 2D et SEV 4	Tokheim Sofitam Application	01.00.510.012.1	10/12/01
CEM 03	Petrotec	F-03-C-273	29/08/03
iGEM	Lantzerath Technologie	F-03-C-228	10/09/03
EMR GILBARCO TYPE SK700	GILBARCO	F-03-C-433	8/12/2003
CMP	LAFON	F-03-C-335	6/11/2003

**SCELLEMENT :**

L'accès au programme et à la configuration des données métrologiques est protégé par une clé électronique de verrouillage située sur l'unité centrale et scellée au moyen d'une étiquette autocollante destructible par arrachement. La carte électronique contenant le programme et la configuration métrologique est scellée sur le boîtier au moyen d'une étiquette autocollante destructible par arrachement, apposée sur une des vis de fixation.

**INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :**

Les inscriptions réglementaires sont identiques à celles du certificat n° 01.00.510.010.1 du 13 décembre 2001.

**CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION :**

Les opérations de contrôle réalisées lors de la vérification primitive consistent à :

- vérifier la conformité de la version du logiciel avec le présent certificat,
- vérifier la bonne configuration du système en fonction de son utilisation prévue sur le site,
- s'assurer de l'existence et du bon fonctionnement des sécurités de transmission et d'écriture des données mémorisées sur les supports de mémorisation lors d'une transaction. Les valeurs de volume et de prix à payer lues sur l'écran de visualisation du dispositif de libre-service et sur le dispositif indicateur des volumes et des prix de l'ensemble de mesurage doivent être identiques,
- déconnecter le module de mémorisation de l'unité centrale avant une transaction en post-paiement et s'assurer que le dispositif de libre-service se met automatiquement hors service pour toute transaction en post-paiement différé,
- déconnecter le module de mémorisation de l'unité centrale pendant une transaction en post-paiement différé, s'assurer que le dispositif de libre-service se met automatiquement hors service après l'arrêt de la (ou des) distribution (s) en cours jusqu'à la reconnexion du module de mémorisation,
- effectuer une transaction en post-paiement immédiat en mode surveillé avec mémorisation temporaire, relever les indications de volume et de prix à payer indiquées par l'ensemble de mesurage, générer une coupure d'alimentation électrique du dispositif de libre-service pendant la

seconde transaction de la séquence et s'assurer que les données mémorisées (mémorisation temporaire), sont identiques à celles qui ont été relevées.

- générer une coupure d'alimentation électrique pendant une transaction en cours en post-paiement différé et s'assurer que le dispositif de libre-service se met automatiquement hors service après l'arrêt de la (ou des) distribution (s) en cours jusqu'au rétablissement de l'alimentation.

En fonction de la configuration du dispositif de libre-service et de ses applications (libre-service surveillé à post paiement immédiat avec mémorisation temporaire, libre-service non surveillé avec pré-paiement, libre-service avec post-paiement différé), tout ou partie de ces contrôles doit être réalisé.

La vérification primitive peut être effectuée en une seule phase.

Les opérations de contrôle de la vérification périodique sont identiques à celles de la vérification primitive.

**DEPOT DE MODELE :**

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire national d'essais (LNE) sous la référence DDC/72/C011909-D11 et chez le fabricant.

**VALIDITE :**

Le présent certificat est valable jusqu'au 13 décembre 2011.

**ANNEXE**

Plan de scellement.

Pour le Directeur Général

Laurence DAGALLIER  
Directrice Développement et Certification

Plan de scellement

